



**COSOB**

Alger, le 10 février 2009

### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse porte à la connaissance du public qu'elle a accédé favorablement à la demande de prorogation de délai de souscription à l'emprunt obligataire SPA DAHLI, pour une période supplémentaire de deux semaines, portant ainsi la date de clôture de l'opération au jeudi 26 février 2009.

Cette demande de prorogation de délai a été établie par l'émetteur (cf. courrier N°86/PDG/09 du 10/02/2009) et acceptée favorablement par le Comité de suivi de l'opération (Cf. PV du 10/02/2009), composé de tous les membres du syndicat de placement, et ce sur la base des arguments suivants :

- le démarrage tardif de l'opération de souscription au niveau des réseaux de banques ;
- les promesses de souscription recueillies par les membres du syndicat de placement, et non réalisées à ce jour ;
- la nécessité de renforcer les efforts de promotion et d'information auprès du grand public et des institutionnels.

Il est important de signaler que cet accord se fait conformément à la section 1.9 de la notice d'information qui permet à l'émetteur de raccourcir ou de prolonger la durée de souscription.

Cette prorogation de délai de souscription n'affectera en rien les caractéristiques de l'emprunt obligataire, particulièrement les dates de jouissance, de paiement des coupons et d'échéance de l'emprunt, et ce conformément au visa de la COSOB N°08/03 du 11/11/2009.